

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2023 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

09. DM 2 Budget principal

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La décision modificative du budget principal a pour objet d'ajuster les crédits en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement notamment au regard du protocole d'accord avec l'OJEC (école privée sous contrat).

Section de fonctionnement :

Chapitre	Nature	Intitulé	BP 2023	DM 2	BP 2023 après DM
		Total chapitre 011		0,00	
65	65748	Subvention de fonctionnement associations et autre	1 804 800,00	109 000,00	1 913 800,00
					0,00
					0,00
		Total chapitre 65		109 000,00	

Les budget principal a été voté en suréquilibre de 4 918 492,94€. Les crédits ajoutés sont repris sur le suréquilibre.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 29 novembre 2023.

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 05 Décembre 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231221-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2023 Publication : 21/12/2023 Délibération n°2023/12/18/09 du 18 décembre 2023 à 20h30





Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur cette décision modificative.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unan	Dont pouvoirs	
Votants	44	8
Vote Pour	44	8
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance L'adjointe au Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT Nicole DESMOTTES



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 36

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 09

Nombre de membres excusés ayant

donné pouvoir : 08

Nombre de membres absents: 02

Le 18 Décembre 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, adjointe au Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 12 Décembre 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 12 Décembre 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc		X		Nicole DESMOTTES
DESMOTTES Nicole	×			
MALOISEL Gilles	X			
VELANY Guy	X			
CHÉNEL Fernand	X			
GALLIER Pierre-Henri	×			
MAINCENT Lyliane	×			
GOETHALS Corentin	X			
ROSSI Annie	X			
PICOT Régis	X			
MADELAINE Catherine	X			
OLLIVIER Valérie	X			
DROULLON Joël	X			
BAZIN Lucien	X			
LEMARCHAND Marie-Claire	X			
FOUBERT Françoise	X			
BALLÉ Marie-Noëlle	X			
CORDIER Marie-Ange	X			
ROBBES Martine	X			
LE DRÉAU Nathalie	X			
DUMONT Eric		X		
COIGNARD Cindy		×		Marie-Claire LEMARCH

014-200060176-20231221-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2023 Publication : 21/12/2023 Délibération n°2023/12/18/09 du 18 décembre 2023 à 20h30



MALLÉON Philippe	X			
LETELLIER Nadine	×			
LELARGE Michel	×			
RENAULT Dimitri	×			
MOREL Marie-Odile	×			
GOSSMANN Patrick	×			
BLANC Meiggie	_	X		Philippe MALLÉON
VIGIER Maud			X	TT.
COURTEILLE Jacques	X			
MASSÉ Aurélie		X		Régis PICOT
BINET Samuel	×			- Company of the comp
BEDEL Sandra		X		Marie-Ange CORDIER
LEFOUR Tony		X		Gilles MALOISEL
LEFEBVRE Yoann			X	
MARTIN Pascal	×			
PIGAULT Jane	×			
COUASNON Serge	\boxtimes			
DUVAUX Maryse		X		Roselyne DUBOURGUAIS
DUBOURGUAIS Roselyne	\boxtimes			
FAUDET Olivier	×			
RENAULT Régine		X		Pascal MARTIN
TOULUCH Jean-Claude	☒			
LABROUSSE Sabrina	×			
LEVERRIER Rosine	☒			
ALLEGRE Gilles	×			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231221-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2023 Publication : 21/12/2023